

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



**COMPRENDRE LES ENJEUX
AVEC QUELQUES EXEMPLES**

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

La notion de « souveraineté alimentaire » n'est pas nouvelle : elle a été évoquée pour la première fois en 1996 lors du Sommet mondial de l'alimentation à Rome par le mouvement paysan Via Campesina. En France, elle est désormais définie par la loi sur la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture de 2025 :

« La souveraineté alimentaire s'entend comme le maintien et le développement des capacités de la Nation à produire, à transformer et à distribuer les produits agricoles et alimentaires nécessaires à l'accès de l'ensemble de la population à une alimentation saine, et le soutien des capacités exportatrices contribuant à la sécurité alimentaire mondiale. »

(Consulter la LOI n° 2025-268
du 24 mars 2025 d'orientation pour la
souveraineté alimentaire
et le renouvellement des générations
en agriculture)



Flashez-moi

COMMENT MESURE-T-ON LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE D'UN PAYS ?

Le taux d'auto-provisionnement (TAA) est un premier indicateur simple pour évaluer la souveraineté : il s'agit du ratio entre la production nationale d'un produit rapportée à sa consommation intérieure. On dit qu'il y a autosuffisance quand ce taux dépasse 100 %.



TAA = Production / Consommation

Cet indicateur montre que la France est globalement autosuffisante mais avec des disparités importantes selon les produits. Aux extrêmes : l'huile de palme qui n'est pas produite sur le territoire et la poudre de lait écrémé dont la production représente plus du double de la consommation intérieure.

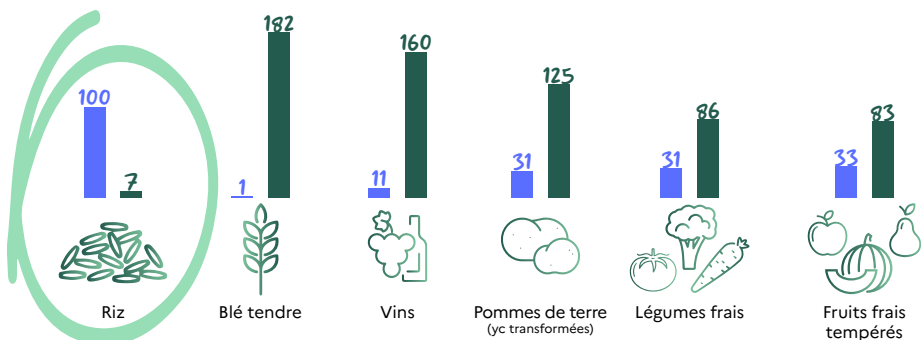


Le taux d'approvisionnement ne mesure que la capacité théorique de la France à assurer son autosuffisance. Il convient d'enrichir l'analyse par un autre indicateur : le taux de dépendance aux importations (TDI), c'est-à-dire le ratio entre les importations d'un produit et sa consommation intérieure.

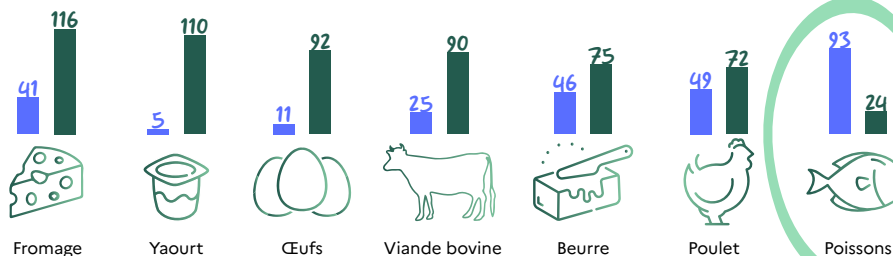
TDI = Importations / Consommation

La dépendance aux importations

Taux de dépendance aux importations
et taux d'auto-approvisionnement pour différents produits en France
Moyenne 2022-2024 en %



Le TDI du riz est proche de 100 % : en effet, la production française est concentrée sur le delta du Rhône en Camargue et la France dispose d'une capacité très limitée pour l'augmenter pour des raisons pédoclimatiques. Le pays doit avoir recours aux importations pour assurer sa consommation.



■ TDI ■ TAA

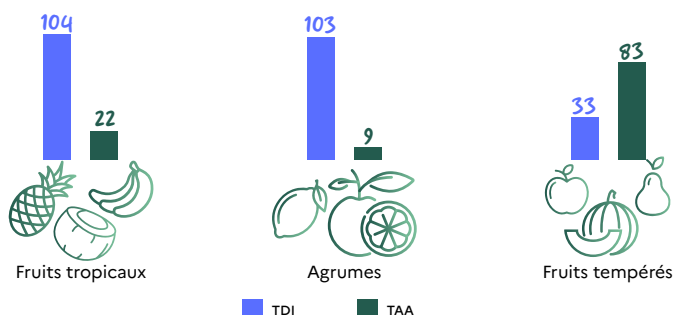
Source : FranceAgriMer, Agreste

En France, la production de produits halieutiques ne couvre que partiellement la consommation de poissons. Le niveau des importations est renforcé par le fait que les Français consomment majoritairement des poissons (saumon, cabillaud, thon) ou crustacés (crevettes) non produits en France.

Quel rapport entre le niveau de consommation et les échanges commerciaux ?

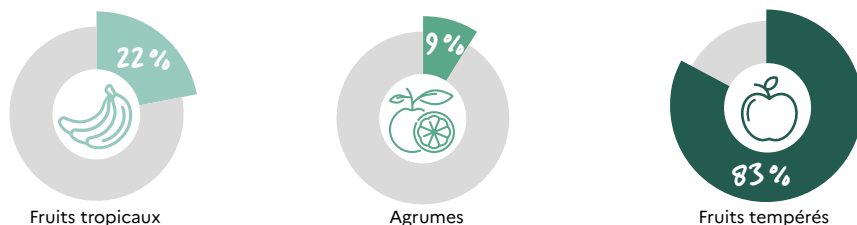
L'autosuffisance apparaît globalement en relation inverse avec la dépendance aux importations. Cela apparaît clairement pour les fruits, en particulier les agrumes, que nous produisons peu mais que nous consommons en grande quantité. En France, la production d'agrumes ne couvre ainsi que 9 % de la consommation nationale. Une part de notre consommation de fruits tropicaux est couverte grâce à la production des territoires d'Outre-mer et la production métropolitaine de fruits tempérés couvre une large part de la consommation.

TDI et TAA : des situations très contrastées selon les types de fruits frais en %



Source : FranceAgriMer, Agreste

Part de la consommation couverte par la production nationale



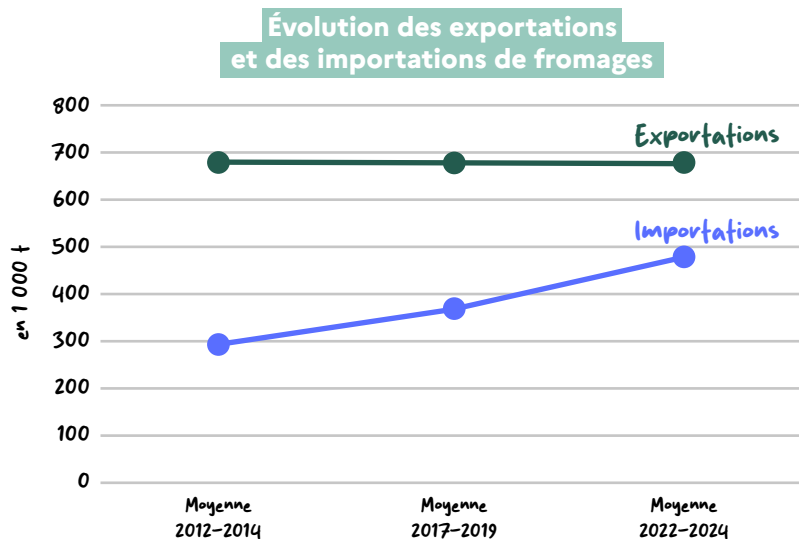
Source : FranceAgriMer, Agreste

En France, le TAA en blé tendre est proche des 200 %, c'est-à-dire que la production française pourrait couvrir deux fois les besoins en blé tendre de la population et des industries de transformation françaises. La France exporte donc une grande partie de sa production, et la filière est en conséquence structurée pour exporter.



Fromages

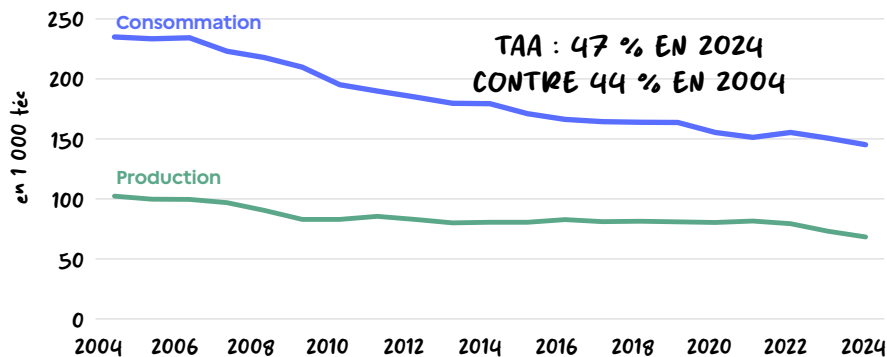
Pour d'autres produits, la situation est plus contrastée : la France exporte une part significative de sa production tout en important une part de sa consommation. Certaines gammes ne sont pas produites en quantités suffisantes sur le territoire national alors que d'autres gammes le sont. Les « fromages ingrédients », qui entrent par exemple dans la production industrielle de pizza, doivent être importés tandis que les fromages sous signe de qualité sont exportés.



Viande ovine

Le TAA augmente
en raison de
la baisse de
consommation

Évolution de la production et de la consommation de viande ovine



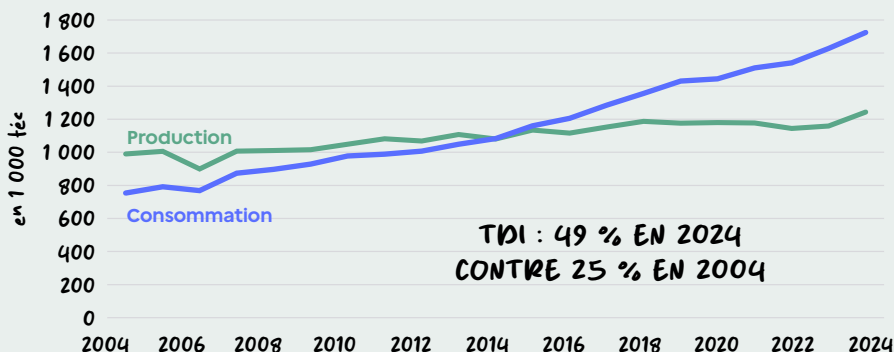
Source : FranceAgriMer, Agreste

T_{éc} : tonne équivalent carcasse

La consommation
de poulet
se développe
fortement

Poulet

Évolution de la production et de la consommation de poulet



Source : FranceAgriMer, Agreste

T_{éc} : tonne équivalent carcasse

L'influence des importations de produits transformés dans certaines filières

La structure des échanges n'est pas identique entre importations et exportations : par exemple, dans la filière pomme de terre, la France exporte majoritairement des pommes de terre et importe des produits transformés, comme les chips.

Répartition des échanges de pommes de terre en 2024

Importations

Produits bruts : 550 kt

Produits Transformés : 1 696 kt

Exportations

Produits bruts : 2 903 kt

Produits Transformés : 974 kt

Source : FranceAgriMer, Agreste

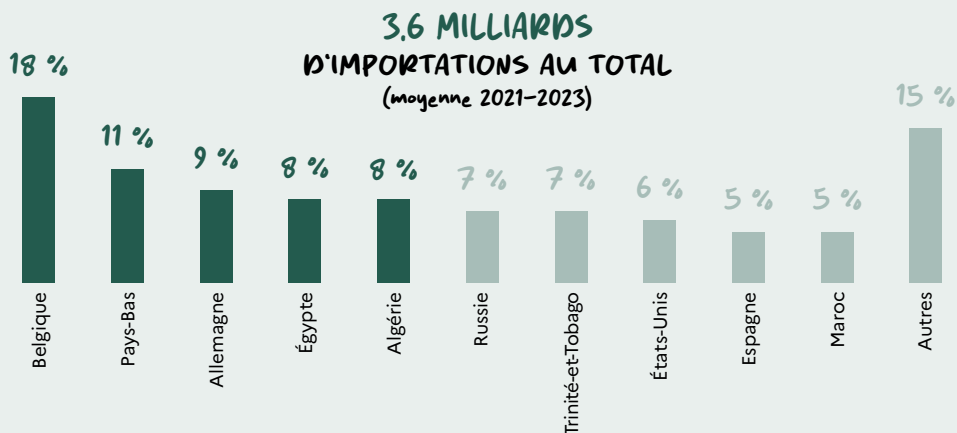


Les intrants nécessaires à la production agricole

La question de la souveraineté doit s'apprécier en tenant compte non seulement de la production, la consommation et les échanges commerciaux, mais aussi des intrants nécessaires à nos productions, que nous ne produisons que peu en France comme les engrais ou les tracteurs que nous devons importer

LES ENGRAIS ET COMPOSÉS AZOTÉS

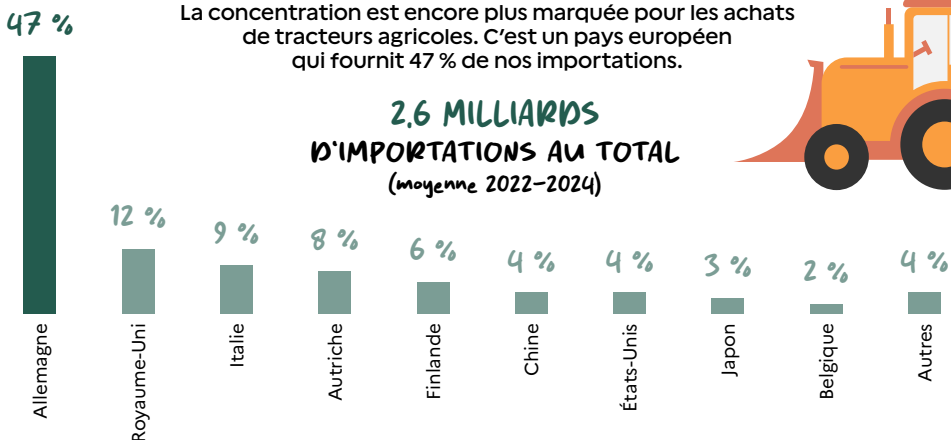
La France est dépendante d'une offre concentrée : 5 pays fournisseurs se partagent un peu plus de la moitié des approvisionnements français



Source : Douane française

LES TRACTEURS

La concentration est encore plus marquée pour les achats de tracteurs agricoles. C'est un pays européen qui fournit 47 % de nos importations.



Source : Douane française



Ce qu'il faut
retenir

La
souveraineté
n'est pas
l'autarcie

Être souverain,
c'est maîtriser
ses dépendances
quand on
ne produit pas
certaines denrées
que l'on consomme

Le niveau
de dépendance
aux différents pays
est un choix :
la dépendance
vis-à-vis de nos
voisins européens
n'est pas
comparable au fait
d'être dépendant
de pays tiers

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

COMPRENDRE LES ENJEUX

AVEC QUELQUES EXEMPLES

Directeur de la publication : Martin Gutton (FranceAgriMer),
Vincent Marcus (Agreste)

Rédaction : Agreste et FranceAgriMer

Mise en page : FranceAgriMer

Impression : FranceAgriMer

Édition : Février 2026

Agreste

agreste.agriculture.gouv.fr

FranceAgriMer

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555

MONTREUIL Cedex

Tél. : 01 73 30 30 00

www.franceagrimer.fr

